

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION du PLAN LOCAL D'URBANISME de BOURGANEUF

Par arrêté n°2019/11 en date du 04 novembre 2019, le Président de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de Bourgneuf.

Cette révision a pour objet :

- Adapter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable aux dispositions des lois de Grenelle II conformément à l'article 20 de la loi N° 2011 12 du 5 juillet 2011.
- Favoriser l'extension ou l'installation d'exploitations agricoles et d'activités commerciales.
- Répondre à la demande d'installation d'une nouvelle population (parcelles privées, lotissement).
- Réviser une partie de la zone N (naturelle) et l'ensemble de la zone UF (ferroviaire)

Au terme de cette enquête, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Bourgneuf sera soumis pour approbation au conseil communautaire de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, après avis du conseil municipal de Bourgneuf.

A cet effet, Monsieur Jean BENOIT, enseignant retraité a été désigné Commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Limoges n° E19000089 /87 PLU 23 en date du 25 septembre 2019.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Bourgneuf, siège de l'enquête publique, durant 33 jours, du lundi 25 novembre 2019, 09h00 au vendredi 27 décembre 2019, 17h00 inclus

Le dossier soumis à l'enquête publique et les pièces le constituant, notamment la notice d'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité environnementale sur le projet de PLU arrêté de la commune, seront consultables :

En version papier :

- A la Mairie de Bourgneuf, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et les mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 17h00.
- Au siège de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, route de La Souterraine, 23400 Saint-Dizier-Masbaraud, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

En version numérique :

- Sur les sites internet de la ville de Bourgneuf : www.bourgneuf.fr, et de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest : www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr.
- Depuis un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Bourgneuf, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et au siège de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Bourgneuf aux dates et heures suivants :

Lundi 25 novembre 2019 de 09h00 à 12h00
Mercredi 04 décembre 2019 de 11h00 à 14h00
Vendredi 20 décembre 2019 de 14h00 à 17h00
Vendredi 27 décembre 2019 de 14h00 à 17h00

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra le public à la salle Maurice Cauvin, rue du Champ de Mars, à Bourgneuf aux dates et heures suivants :

Samedi 14 décembre 2019 de 09h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique, et avant la clôture de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- Sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le Commissaire enquêteur, prévu à cet effet, à la Mairie de Bourgneuf, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et les mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 17h00.
- Par écrit, adressé, à Monsieur le Commissaire enquêteur – enquête publique PLU - Mairie de Bourgneuf – Place de l'Hôtel de Ville – 23400 Bourgneuf.
- Par courrier électronique, exclusivement, à l'adresse suivante : enquetepubliqueplu@bourgneuf.fr (taille maximale de chaque message : 15Mo)

Les observations seront tenues à disposition du public et consultables sur le site internet de la ville de Bourgneuf : www.bourgneuf.fr

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Mairie de Bourgneuf et à la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, sur les sites internet de la ville de Bourgneuf : www.bourgneuf.fr et de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest : www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais auprès de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest.

Des informations supplémentaires peuvent être demandées auprès de **Monsieur Le Maire de Bourgneuf - Place de l'Hôtel de Ville - 23400 BOURGANEUF - 05.55.64.07.61 – E.mail : contact@bourgneuf.fr**